

Analyses 2012



**Burundi, une difficile réconciliation dans
un climat sécuritaire tendu**

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Commission Justice et Paix belge francophone asbl
Rue Maurice Liétart 31/6
B-1150 Bruxelles Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 01
Fax: +32 (0) 738 08 00
info@justicepaix.be www.justicepaix.be

Burundi, une difficile réconciliation dans un climat sécuritaire tendu

Espoir d'une paix enfin retrouvée...

Entre les deux dernières échéances électorales de 2005 et 2010, la population burundaise a nourri l'espoir d'une paix enfin retrouvée. En effet, depuis 2005, les conflits d'ordre ethnique étaient en train d'être dépassés ; beaucoup de ceux qui avaient fui le pays vers l'étranger avaient regagné leur patrie ; les organes dirigeants jouissaient d'une confiance accrue de la part des citoyens ; une démocratie basée sur le multipartisme était en train de s'enraciner ; les partis politiques de tous bords étaient davantage reconnus ; et la liberté d'expression devenait de plus en plus respectée. En somme, le pays était sur la bonne voie, la voie de la reconstruction et de la réconciliation.

...Mais depuis les élections de 2010 la situation se dégrade

Après la première étape du processus électoral de 2010 (scrutin communal), la grande majorité des partis politiques de l'opposition s'est retirée de la course, arguant que les élections étaient caractérisées par des fraudes massives. Dès lors, ils ont poussé leurs partisans à boycotter les prochains scrutins (présidentielle, législative, sénatoriale, collinaire), ouvrant ainsi la voie du pouvoir au Conseil national pour la défense de la démocratie - Forces de défense de la démocratie (CNDD-FDD). Depuis, le CNDD-FDD domine très largement le paysage politique burundais et les tensions avec les exilés politiques ont repris. Plusieurs assassinats politiques ont eu lieu, le plus macabre étant le massacre en septembre 2011 de 39 personnes dans un bar de Gatumba, à environ 15 km à l'ouest de la capitale, près de la frontière congolaise. Aucun groupe n'a revendiqué ce massacre mais le gouvernement affirme que les FNL (Forces nationales de libération), principal parti d'opposition, en serait le commanditaire. De leur côté, les opposants accusent le gouvernement d'avoir orchestré ce massacre pour justifier un durcissement des relations avec l'opposition.

Il faut également citer l'arrestation le 11 janvier 2012, sur ordre du gouvernement burundais, de l'opposant Alexis Sinduhije lors de son arrivée à Dar-es-salaam en Tanzanie. Il a été relâché deux semaines plus tard et expulsé vers Kampala, soupçonné par le gouvernement de préparer une rébellion armée suite à son retrait du processus électoral en 2010.

Enfin, citons le dernier rapport des experts des Nations-Unies sur la République démocratique du Congo (RDC) qui affirme que les FNL, menées par Agathon Rwasa, organisent également une rébellion¹. Cependant, M. Rwasa, dans sa correspondance avec le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, a promptement démenti ces affirmations².

Outre ces faits marquants, notons que plusieurs défenseurs des droits de l'Homme et journalistes sont fréquemment arrêtés pour interrogatoire et parfois même mis en prison. Le cas le plus récent est l'arrestation le 7 février 2012 du défenseur des droits humains Faustin Ndikumana, président de Parole et Action pour le Réveil des Consciences et l'Evolution des Mentalités (PARCEM), emprisonné pour avoir suggéré que le ministère de la justice était entaché de corruption. La situation politico-sécuritaire s'est donc largement dégradée au Burundi depuis les élections de 2010.

¹2/12/2011, 'REPORTS OF THE GROUP OF EXPERTS SUBMITTED THROUGH THE SECURITY COUNCIL COMMITTEE ESTABLISHED PURSUANT TO RESOLUTION 1533 (2004) CONCERNING THE DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO' *Final report of the group of experts on DRC submitted in accordance with paragraph 5 of security Council Resolution 1952*, New York.

² Décembre 2011, Agathon Rwasa, *Démenti du rapport des experts onusiens du 2/12/2012* <http://www.arib.info/Rwasa-dement-rapport-expets-ONU-02122011.pdf>

Désormais, le doute plane sur l'avenir du pays. Tandis que la population refuse de s'exprimer sur un passé douloureux, de peur de se faire arrêter, elle craint de replonger dans une nouvelle guerre. En effet, le langage des politiciens qui, d'une part poussent à la violence et, d'autre part chantent la victoire avant la guerre, sème la peur au sein de la population. Visiblement, les chances de voir les dirigeants actuels et les leaders d'opposition, pour la plupart en exil, s'asseoir autour d'une même table se sont amenuisées.

La difficile mise en place de la Commission Vérité et Réconciliation

Face à cette situation, des voix s'élèvent quotidiennement pour inviter les principaux politiciens burundais à tirer des leçons du passé et à penser à une sortie de crise pacifique. Depuis la signature des accords d'Arusha en 2000, il est prévu de mettre en place une commission pour la Vérité et la Réconciliation (CVR) qui doit permettre une réconciliation entre tous les anciens belligérants de la société burundaise. Depuis les dernières élections, plusieurs organisations de la société civile burundaise ainsi que la communauté internationale demandent donc au gouvernement nouvellement élu d'en faire une priorité. Le gouvernement y est favorable mais le principal désaccord ralentissant sa mise en place vient de la composition de la commission. La société civile burundaise, soutenue par la communauté internationale, souhaiterait une commission mixte, c'est-à-dire avec des étrangers, ce qui selon elle pourrait participer à garantir une certaine neutralité. Le gouvernement est toujours resté opposé à cette proposition. Le comité technique chargé de la mise en place de la commission a sorti son rapport en octobre 2011 et « précise que bien que les commissaires soient tous de nationalité burundaise, ils bénéficieront du soutien d'un Conseil de hautes personnalités internationales »³. Plus globalement, ce rapport donne des recommandations au gouvernement et au parlement au sujet de la composition, des critères de sélection et du mode de désignation des membres de la CVR. La mission de la CVR sera de mener des enquêtes sur les violations des droits de l'Homme commises depuis l'indépendance en 1962 jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit d'abord de qualifier les actes commis, puis de publier une liste des victimes et des auteurs présumés, mais aussi une liste des victimes qui ont accordé le pardon. Enfin, après tout ce processus, un programme national de réconciliation et une réécriture de l'Histoire du pays est prévue grâce, entre autres, aux apports de la CVR.

Mais vu la situation sécuritaire du pays, c'est une mission aujourd'hui très délicate. En effet, les assassinats politiques se multiplient et quelques anciens combattants ne sont pas encore désarmés, toujours prêts à retourner au front à la première escarmouche. Le Burundi se retrouve donc dans une situation paradoxale. D'une part, le gouvernement, poussé par la communauté internationale, souhaite mettre en place une CVR au plus vite pour panser les plaies du passé. Mais d'autre part, le désaccord autour de la composition du comité technique et surtout la situation politico-sécuritaire qui s'est beaucoup dégradée depuis les élections de 2010, plongent la population dans la peur et empêchent toute parole libre, ce qui est une condition *sine qua non* avant la mise en place d'une CVR.

Les évêques catholiques appellent le peuple burundais à éviter la guerre

Après avoir analysé la situation que traverse le pays, les évêques catholiques du Burundi ont sorti une déclaration le 8 décembre 2011 conviant les politiciens burundais et l'ensemble de la population à agir pour la paix. Assumant un rôle de médiateur, les évêques ont invité la

³ Octobre 2011, *Rapport du Comité Technique chargé de la préparation de la mise en place des mécanismes de justice transitionnelle*, Bujumbura <http://www.arib.info/Burundi-CVR-CommissionTechnique-RAPPORT-FINAL.pdf>

population « à *refuser avec force la guerre et tout ce qui pourrait nous y entraîner* ». Ils demandent également au gouvernement de reconnaître la légitimité de l'opposition, recommandant l'organisation immédiate d'un vrai dialogue, au sein d'une structure de consensus accordant la parole aux politiciens de tous bords. Cette déclaration, quoique trop tardive pour certains, a mis au clair les sentiments les plus profonds de la population. Ce message a été relayé dans les églises et les médias burundais. Des commentaires venus de toutes parts, sont le signe que le message était réellement attendu. Le gouvernement a tenu à assurer que tout sera fait pour garantir la sécurité de chaque citoyen, afin de punir les auteurs de crimes perpétrés hier ou aujourd'hui. Quant aux leaders politiques qui se trouvent à l'étranger, « *le gouvernement leur demande de répondre positivement au message que viennent de leur lancer les évêques catholiques du Burundi, et de rentrer pour rejoindre leurs compatriotes. Pour sa part, le gouvernement promet de garantir leur sécurité* »⁴. Toutefois, les opposants exilés affirment que les conditions optimales pour pouvoir regagner le pays ne sont pas encore réunies. La récente arrestation d'Alexis Sinduhije démontre que le gouvernement n'est pas encore vraiment prêt au dialogue.

Éviter la violence tout en restaurant la justice

Bien que différents observateurs nationaux et internationaux aient affirmé que les élections de 2010 se sont plus ou moins bien déroulées, le retrait de l'opposition et la tentation de celle-ci de prendre les armes plongent de nouveau le pays dans une période incertaine. Cela est d'autant plus dramatique que le pays se dirigeait vers un processus de réconciliation et jouissait d'une crédibilité accrue dans la sous-région des Grands Lacs, en raison de sa relative maturité démocratique acquise entre 2005 et 2010. Cependant, la sous-région est en constante perturbation et elle offre ainsi un terrain favorable pour organiser un mouvement armé. Il faut donc poursuivre les efforts de paix et s'inspirer de la récente période d'accalmie pour réclamer le droit à la justice sans recourir aux armes. Cependant, c'est bien l'accès à la justice qui pose encore problème au Burundi. En effet, comme le rappelait la délégation de l'UE à Bujumbura, « une justice indépendante et efficace constitue un élément crucial dans la réconciliation et le développement harmonieux de la société burundaise »⁵. Et de nombreux cas de violation des droits de l'Homme n'ont pas encore été jugés, comme l'assassinat d'Ernest Manirumva⁶ il y a presque trois ans. Dans ces conditions, il est effectivement difficile de songer à la mise en place d'une CVR transparente et intègre. C'est pourquoi la Commission Justice et Paix Belgique francophone, en partenariat avec la Commission Justice et Paix Burundi, souhaite faire les recommandations suivantes :

- Pour oser parler du passé et attribuer des responsabilités à ses pairs, il faut d'abord être rassuré par rapport à sa sécurité physique et morale. Le climat politico-sécuritaire qui prévaut actuellement est donc un handicap majeur à la libération de la parole. Dans ce contexte, il n'y aura pas de vérité ni de réconciliation. Face au risque de recrudescence de la violence, une des premières recommandations est donc **l'assainissement de la situation sécuritaire**. Il s'agit également de sécuriser en particulier les membres de la société civile qui se battent pour le respect des droits de l'Homme.

⁴ 12/12/2011, Le Secrétaire Général du Gouvernement et Porte parole du Gouvernement *Communiqué du Gouvernement*, Bujumbura <http://www.burundi-gov.bi/COMMUNIQUE-DU-GOUVERNEMENT-DU-12>

⁵ 13/02/2012, Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale de l'UE, *Déclaration locale de l'UE sur l'indépendance de la justice au Burundi*, Bujumbura http://eeas.europa.eu/statements/local/burundi_14feb2012_fr.pdf

⁶ Vice président de l'Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques (OLUCOME)

- L'ensemble de **la classe politique burundaise (majorité et opposition) doit consentir à s'asseoir autour d'une même table** pour parler des points qui font polémique. Les armes ne constituent aucunement une alternative. En effet, les civils sont toujours les premières victimes de la guerre, et il est nécessaire d'épargner le peuple de toute la misère consécutive au conflit.
- La réconciliation est un processus long, complexe et dépendant de plusieurs facteurs politiques, sociaux et psychologiques. Les membres de la société civile, dont l'Église, doivent donc être proactifs pour **préparer la population à dire la vérité**, avant la mise en place de la CVR mais aussi pendant le fonctionnement de la commission. Si la population se sent en sécurité et qu'elle est sensibilisée, les chances de réussite augmenteront.
- L'impunité est à la base du conflit burundais et la réconciliation impose de mettre en marche la machine judiciaire. Le pardon constitue certes une option pour arriver à une réconciliation effective mais il reste un choix individuel. C'est pourquoi à travers des juridictions compétentes, la justice devra jouer sa fonction punitive - face aux crimes inamnistiables - mais aussi réparatrice et restauratrice. **La mise en place d'un tribunal spécial** pour les crimes les plus graves peut être une option à envisager.
- La crédibilité de l'autorité qui va instaurer la CVR mais aussi choisir les commissaires est cruciale. L'enjeu pour l'institution chargée de désigner ces personnes consiste donc à tout faire pour gagner la confiance de la population. La moindre controverse au sujet de ces personnes risque de porter une atteinte grave au processus de réconciliation. Pour une analyse prudente du conflit burundais, nos partenaires locaux estiment qu'une **commission mixte apporterait une plus-value en termes d'objectivité et de transparence**.
- La communauté internationale aide le Burundi à travers l'appui budgétaire. Plusieurs pays dont la Belgique soutiennent le pays et ont des liens privilégiés avec celui-ci. La réconciliation que le peuple burundais recherche est au prix de certaines conditions que la communauté internationale en général, et certains États en particulier, peuvent aider à garantir. Il s'agit donc d'aider le peuple burundais à incarner les acquis des accords d'Arusha et des principes démocratiques.
Il est ainsi demandé :
 - À la **communauté internationale, dont la Belgique**, de soutenir le processus démocratique au Burundi en maintenant son aide financière et en continuant à apporter son soutien afin de dissuader toute tentative de recours à la violence.
 - Au **gouvernement burundais** de garantir la sécurité de toute la population et de favoriser le retour des leaders politiques exilés pour enfin mettre en place la CVR et ainsi pouvoir penser un futur plus serein.

Février 2012
Dieudonné Niyibizi, Commission Diocésaine
Justice et Paix Bujumbura, Burundi
Stefan Reinhold, Commission Justice et Paix
Belgique francophone